



PRÉFET DE LOIR-ET-CHER



Vendôme, le 14 décembre 2017

A l'attention des responsables d'associations
et d'organismes

Direction Vivre ensemble

N/Réf. : DVE/AP2018/14122018

Dossier suivi par Blandine Gauvin
02 54 89 43 80 / blandine.gauvin@territoiresvendomois.fr

Objet : Politique de la ville
Appel à projets 2018

Madame, Monsieur,

Le quartier des Rottes, quartier prioritaire de la Politique de la ville de Vendôme, bénéficie pour la période 2015-2020 d'un Contrat de ville signé par l'Etat, la Ville, la Communauté d'agglomération Territoires vendômois et leurs partenaires, qui définit l'action publique à mener dans ce secteur afin de réduire les écarts de développement et d'améliorer les conditions de vie des habitants.

Dans le cadre de la construction du prochain programme d'actions annuel du contrat de ville, nous vous informons du lancement de l'appel à projets 2018 pour la mise en œuvre d'actions en direction des habitants du quartier des Rottes, **la date limite de dépôt des dossiers de projet(s) étant fixée au 1^{er} février 2018.**

L'ensemble des documents relatifs à l'appel à projets 2018 sont consultables et peuvent être téléchargés sur le site internet de la collectivité <http://www.vendome.eu/appelaprojets2018>.

Il est précisé que les priorités de l'État concernent plus particulièrement les projets concourant à renforcer la réussite éducative, la persévérance scolaire, la diffusion des valeurs de la République - au premier rang desquelles l'égalité entre les femmes et les hommes, la non discrimination et la laïcité - la formation, l'accès à l'emploi et le développement économique.

Comptant sur votre participation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération très distinguée.

Le Sous-préfet

André PIERRE-LOUIS

Le conseiller communautaire délégué
Maire adjoint en charge de la politique de
la ville

Béatrice ARRUGA